

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 06/11/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20241105-138426-DE-1-1

**Séance du mardi 5 novembre
2024
D-2024/348**

Date de mise en ligne : 07/11/2024

certifié exact,

Aujourd'hui 5 novembre 2024, à 10h07,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

suspension de séance de 13H09 à 14H13 et de 17H58 à 18H06

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Cyrille JABER présent jusqu'à 11H35, Monsieur Maxime ROSSELIN présent jusqu'à 12H00, Monsieur Nicolas PEREIRA présent jusqu'à 13H09, Monsieur Monsieur Thomas CAZENAVE présent sauf de 12H10 à 14H13, Monsieur Francis FEYTOUT présent sauf de 14H13 à 16H00, Madame Brigitte BLOCH présente à partir de 11H49, Monsieur Didier CUGY présent à partir de 12H43 et Madame Marie-Julie POULAT présente à partir de 14H18.

Excusés :

Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Subventions à diverses associations culturelles - Autorisation - Signature

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par voie de délibération n°2023/347 du 12 décembre 2023 notifiant le vote du budget primitif élaboré pour l'exercice 2024, vous avez autorisé Monsieur le Maire à réserver une enveloppe au titre des subventions votées en faveur des associations culturelles bordelaises pour un montant de 5 404 000 euros. Le plan d'action municipal pour une politique culturelle partagée promeut notamment l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie, le développement d'une culture solidaire et responsable et le soutien à la création artistique. Le fonds d'accompagnement à l'émergence et à l'expérimentation est un dispositif dédié aux associations culturelles qui ne perçoivent pas d'aide au fonctionnement. Il est conçu comme un outil de veille territoriale, témoin du fort renouvellement du tissu associatif et créatif bordelais.

Il est aujourd'hui proposé d'affecter au titre des enveloppes relatives au fonds d'accompagnement à l'émergence et à l'expérimentation et au fonds de soutien à l'innovation les subventions suivantes :

- **Compagnie Les Récits de la Traversée – Contes Macabres – 2 500€**
Soutien à la première création d'une pièce de théâtre d'horreur, projet qui inclut une dimension de médiation, notamment auprès des adolescents pour discuter de leur rapport à la peur
- **ALIFS – Mon réseau à moi – 4 000 €**
Soutien à la création d'une pièce de théâtre participative montée avec les habitants des quartiers prioritaires, de laquelle émergeront des ateliers menés par des artistes dans différentes structures
- **Le Club Improvidence – C'est ici que ça se passe – 2 500 €**
Soutien à un projet de récolte de parole des habitants par des comédiens dans la journée afin de les mettre en scène, en improvisation le soir, lors d'une représentation dans les lieux partenaires implantés dans les quartiers.
- **Martha Boum Boum – L'Autrice – 3 500 €**
Soutien à la création d'un spectacle inspiré d'un texte de l'auteure britannique Ella Hickson, qui traite des luttes féministes, du patriarcat et de la légitimité des créatrices dans un monde capitaliste.
- **Nos abîmes ordinaires – Plein feux – 3 000 €**
Soutien à la création d'un spectacle autour la perte de soi et des repères à travers une crise identitaire, dont la comédienne se sort grâce à sa passion pour Isabelle Adjani.
- **Polifonia – Rencontre chorale franco-allemande – 3 000 €**
Soutien à un concert mémoriel marquant les 80 ans de l'armistice, qui réunira 120 choristes (60 français et 60 allemands) ainsi que 35 musiciens professionnels pour interpréter la *Messe en si* de Jean-Sébastien Bach
- **Sur mesure – Mycophonia – 3 500 €**
Soutien au projet, situé entre les arts visuels et la musique contemporaine, qui propose une installation immersive imitant visuellement les réseaux de mycélium. Il vise à sensibiliser le public aux formes artistiques expérimentales et aux enjeux environnementaux.
- **Yobalema – Partage ton code – 4 500 €**
Soutien à des ateliers danse, autour du sabar, avec des musiciens live au centre d'animation de la Bastide. L'artiste ancre sa démarche dans la lignée des droits culturels.
- **Compagnie d'Ockam – Festival Menthalo – 2 500 €**
Soutien à un événement autour de la santé mentale, en ciblant particulièrement les 18-25 ans, qui réunira des professionnels de la santé, des associations et des artistes.

- **Association Flip Book – Les Nuits Magiques – 5 000 €**

Soutien au festival qui propose notamment une compétition internationale de courts métrages qui aura lieu à l'Utopia, des projections thématiques, des ateliers d'éducation à l'image pour les scolaires... Le festival soutient aussi la création à travers des master classes et des bourses de 1 000 euros.

- **François Poisay – De si loin de si près – 3 000 €**

Soutien au projet d'une exposition collective de photos autour du thème de l'identité, réunissant les œuvres de François Poisay et des images du collectif Juste une Image.

- **Les Requins Marteaux – Exposition de Guillaume Chiron – 2 500 €**

Soutien à une exposition monographique.

- **Lyse Fournier – Jet Love – 4 000 €**

Soutien à une exposition qui combine sculptures métalliques et impressions photographiques sur divers supports en y intégrant une nouvelle technique de verre soufflé au chalumeau, en collaboration avec un artisan.

- **Association l'Éphémère – Idéals – 4 000 €**

Soutien à la création d'une œuvre de mosaïque poétique sur un mur de la mairie de quartier Bordeaux Maritime, autour d'un poème féministe.

- **FIMEB – Festival Isulia – 2 500 €**

Le festival Isulia est porté et imaginé par et pour la jeunesse. Il mêle débats d'idées et concerts de musique électronique.

Par ailleurs, et en complément des subventions exceptionnelles votées à l'occasion du Conseil municipal du 1^{er} octobre 2024, il convient d'attribuer la somme de **15 000 €** à la **Librairie Krazy Kat** – Image BDF.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Attribuer ces subventions, qui seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au Budget Primitif 2024, rubrique 30 – nature 65748 et 65742 ainsi qu'à signer les conventions qui s'y rattachent.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 5 novembre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dimitri BOUTLEUX

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

Associations bénéficiaires	Estimation des aides en nature 2024 sur la base des montants 2023 (en euros)
Alifs	1 493,00
Polifonia Eliane Lavail	1 810,00
Yobalema	259,00